

# COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'ARBITRAGE

## Réunion du lundi 13 mai Procès-verbal n° 4

Président : M. Bruno DUPUIS

Présents : MM. Jean-Michel APERCE, Ludovic BRUNETEAU, Gaël CHARON, Alexandre DEMASSIEUX, Patrick JALLADEAU, Christian SAVIGNY (représentant de la commission technique).

Assiste : M. GUIN Maxence (référént administratif de la commission)

Excusés : MM. Hugo CHAMOLEY, Jean-Michel GUILLET (Représentant du Comité de Direction à la CDA), Paul HERGAULT, Jean-Louis RIDEAU, Stéphane BASQ, David PLAINCHAMP, Tanguy FLOZE, Sébastien AUBINEAU, Patrick RIVIERE, Léo BEULET, Albert BOUCHET

\*\*\*\*\*

Les PV n°05 et 06 du Bureau de la CDA sont adoptés à l'unanimité.

\*\*\*\*\*

## CIVILITÉS

### Rétablissement :

La CDA adresse un prompt rétablissement à tous les arbitres et observateurs actuellement blessés.

### Félicitations :

La CDA félicite :

- Hakim MAHAOUDI pour son affectation en tant qu'arbitre Fédéral 4 la saison prochaine en étant major de promotion.
- Lilian VANCOILLIE, Dagit NKAMBA NZINGA, Clément PARILLAUD et Anfone BACO pour leur qualification en demi-finales de la Coupe des Arbitres de la Vienne.
- Alexandre AGNESE pour sa désignation lors des Championnats de France Militaire de Football qui se sont déroulés du 15 au 19 Avril 2024 sur la base militaire de Draguignan (83).

## LECTURE DES COURRIERS

Courriels de :

- M. DAMAVILLE Jonathan. Une réponse lui a été apportée.
- M. AGNESE Alexandre. Une réponse lui a été apportée par le Président.
- M. LECOMTE Jean-Pierre. Une réponse lui a été apportée par le Président.
- M. MONCEAU Christophe. Le responsable JA a pris contact avec lui et un rappel est effectué sur ce présent PV vis-à-vis de ses remarques (cf désignations jeunes).
- M. STIL Pablo. Une réponse lui a été apportée par le Président.
- M. ANGIBAUD Jérôme. Pris note.

- Du club de SAVIGNY L'EVESCAULT. Le nécessaire a été fait.
- Du club de FC 3 VALLÉES (observation après-match). Pris note.
- Du club de POITIERS TROIS CITÉS. Le nécessaire a été fait.
- M. BOUSBAA Mounir. Une réponse lui a été apportée par le Président.
- M. BEN SAID Hassan. Pris note.
- Du club de CHASSENEUIL ST GEORGES. Pris note.
- M. CODO Ariel. Pris note.
- M. GRAPPEY Tony. Pris note.
- M. RENAUD Simon. Un rappel a été fait sur le fonctionnement de l'astreinte.
- M. DELCEL Christian. Une réponse lui a été apportée.
- M. FERREIRA COEHLO David. Pris note.
- M. LE MAU Quentin. Pris note.
- Du club de LOUDUN. Pris note.
- Du club de LA CHAPELLE-BÂTON. Pris note.
- M. DUGAST Victor. Pris note.
- Mme TOURRAIS Isabelle. Pris note.
- M. ROUSSEAU Mathieu. Pris note.
- Du club de LAVOUX-LINIERS. Pris note.
- M. VIOLLEAU Allan et du club de COUSSAY. Pris note. Un rappel a été fait sur le fonctionnement des désignations.
- Du club de COUSSAY-LES-BOIS. Pris note.
- M. MORIN Arnaud. Pris note.
- Du club d'USSON-DU-POITOU. Pris note.

Pris connaissance des arrêts de sport / justificatif suivants :

- M. FOURNIER Lou du 09/01 au 12/01/2024, du 18/01/2024 pour une durée de 15 jours et du 14/02 au 01/05/2024.
- M. DELCEL Christian daté au 14/03/2024 pour une durée de 5 jours.
- M. ANDAUR Claudio daté au 27/03/2024 pour une durée de 3 semaines.
- M. ANTIGNY Michael – certificat de reprise.
- M. OUVRARD Frédéric daté au 23/03/2024 pour une durée de 2 jours.
- M. PREVEAUX Christian du 21/02/2024 au 01/03/2024, du 01/03/2024 au 08/03/2024 et du 08/03/2024 au 07/04/2024 + certificat de reprise.
- M. CLAIRGEAU Nicolas – justificatif pour les 17 & 18 février 2024
- M. TERRONES Lilian daté au 23/02/2024 pour une durée d'un mois et daté du 22/04/2024 pour une durée de 15 jours + certificat de reprise ; et daté au 30/04/2024 pour une durée de 30 jours.
- M. AISSAT Walid – daté au 15/03/2024 pour une durée de 2 jours.
- M. CAILLAULT Anthony daté au 11/03/2024 pour une durée de 21 jours + certificat de reprise.
- M. LAVAUD Mathieu – certificat de reprise.
- M. DE VOLDER Hugo – certificat de reprise.
- M. RAYMOND Loïck daté au 28/02/2024 pour une durée d'une semaine.
- M. RENOUX Philip à partir du 23/02/2024 pour une durée indéterminée.
- M. COURTADIOU Thibault du 25/03/2024 au 14/04/2024, du 09/04/2024 au 21/04/2024 et du 17/04/2024 au 03/05/2024 + certificat de reprise.
- M. LEVIEUX Enzo le 30/03/2024.
- M. TRANCHANT Julien du 29/03/2024 au 30/06/2024.
- M. PLAU Quentin daté au 08/04/2024 pour une durée d'un mois + justificatif pour le 02/04/2024.
- M. GOLFIER Jérémie du 28/04/2024 au 05/05/2024.
- M. DUGAST Victor du 16/04/2024 au 21/04/2024.
- M. MAITRE Robin daté au 02/05/2024 pour une durée de 5 jours.
- M. BOINA Omar daté au 02/05/2024 pour une durée de 10 jours.
- M. DOUSSELAIN Mathieu du 04/05/2024 au 10/05/2024.
- M. GIRAUD Nicolas du 30/04/2024 pour une durée de 8 jours.

Un certificat de reprise est nécessaire pour la reprise de l'arbitrage si l'arrêt est **égal ou supérieur à 21 jours**. Dans cette attente, les arbitres concernés ne sont pas désignés.

## INFORMATIONS GENERALES

### Outil « ressenti des arbitres »

La commission encourage les arbitres à répondre au questionnaire qui apparaît sur le Portail des Officiels à la fin de chaque rencontre. Cet outil permettra au District d'avoir une visibilité sur les clubs ayant des manquements caractérisés (respect, accueil de l'arbitre etc...).

### Point sur les désignations :

Le Bureau de la CDA s'est réuni afin d'établir le mardi 30 avril dernier les désignations des quarts, demis et finales des coupes départementales jeunes et seniors. Elles s'appuient principalement sur l'historique des saisons passées et sur le Code de Bonne Conduite de la saison en cours.

Dès connaissance des dates des différents tours à partir des quarts de finale, la sélection sera envoyée par mail aux intéressés afin que les arbitres puissent prendre leurs dispositions.

### Futsal :

Un échange aura lieu avec la CDA 79 sur les désignations des finales départementales futsal des Districts 79 et 86. La Finale Futsal 86 se tiendra à Civaux mardi 28 mai 2024 et celle du 79 à la Mothe-Saint-Héray le 31 mai 2024.

**Clément PARILLAUD** a participé au premier stage des pré-candidats FFF Futsal le samedi 24 mars dernier à Puymoyen 16.

### Jeunes :

La commission a désigné 8 jeunes arbitres (officiels et stagiaires) pour la finale du Festival Foot U13 Pitch qui s'est déroulée le samedi 06 avril dernier à Vouillé. **Lucia DUBOIS** (Availles-en-Châtellerauld), **Lilian VANCOILLIE** (Rouillé), **Joé ROBIN** (Les Roches la Villedieu) et **Kyviann LOUEDEC** ont été sélectionnés pour participer à la finale régionale qui s'est déroulée les 27 & 28 avril dernier à Gujan-Mestras (33).

10 arbitres ont participé à la journée des féminines qui s'est tenu le samedi 27 avril dernier à Neuville-de-Poitou.

Plusieurs demandes de clubs pour désigner des arbitres ont été reçues :

- 8 arbitres pour le Challenge Louis Arnaud-Rabit (SO Châtellerauld) le jeudi 09 mai 2024.
- 12 arbitres pour le Challenge du Futuroscope (US Jaunay-Marigny) les 15 et 16 juin 2024.
- 8 arbitres pour le tournoi U11/U13 de La Pallu le 08 juin 2024.
- Un ou des arbitres pour un tournoi de foot à 5 organisé par « Europe Direct » le samedi 25 mai 2024.
- 4 arbitres pour le tournoi U15 Jean-Paul Naudet le samedi 25 mai 2024.
- 20 arbitres seront à prévoir pour les finales départementales jeunes qui auront lieu le 1<sup>er</sup> Juin 2024 à Buxerolles.

La commission tient à rappeler que des arbitres seniors peuvent être sollicités sur des rencontres de jeunes vis-à-vis de l'effectif insuffisant de jeunes arbitres départementaux (JAD) pour couvrir l'ensemble des compétitions jeunes régionales et départementales. Néanmoins, la priorité est bien entendu donnée à l'effectif JAD. Si l'un d'entre eux se retrouve sans désignation suite à une annulation de rencontre, il peut remplacer un senior désigné jusqu'au dernier moment.

### Seniors :

La commission prend note de la demande de **David FERREIRA COELHO** qui souhaite devenir arbitre assistant spécifique. La commission émet un avis favorable.

La commission prend note de la demande de **Coralie MORISSET** qui souhaite devenir arbitre assistante spécifique. La commission émet un avis favorable.

Pour information, le règlement intérieur stipule qu'un arbitre assistant doit réussir le test physique AAD2 en début de saison pour prétendre officier. En cas d'échec, il sera classé D4.

### Point sur les observations :

215 observations jeunes et seniors ont été réalisées depuis le début de la saison.

Pour rappel, les arbitres de Départemental 1 (réservistes inclus) seront vus trois fois si les conditions météorologiques et les dates de reports de matchs le permettent. Michel NIEGARDOWSKI observera l'ensemble du groupe.

Concernant les arbitres de Départemental 2 et 3, une troisième observation pourra être programmée sur sélection en fonction des conclusions observées sur les deux premiers rapports d'observation. Elles seront programmées sur des matchs de Coupe.

Concernant les arbitres de Départemental 4, les arbitres ayant réussi les tests physiques sont observés en priorité. Une seconde observation sera programmée sur sélection en fonction des conclusions observées sur le premier rapport d'observation. En fonction des possibilités et des disponibilités des observateurs de ce groupe, les arbitres ne s'étant pas présentés aux tests physiques seront observés une fois.

### Point sur la Coupe des Arbitres de la Vienne :

Pour rappel, 61% de participation (113 arbitres) au premier tour.

Lilian VANCOILLIE, Dagit NKAMBA NZINGA, Clément PARILLAUD et Aniane BACO se sont qualifiées pour les demi-finales.

Lilian VANCOILLIE et Aniane BACO ont été observés par Jean-Louis MANEUF.

Clément PARILLAUD et Dagit NKAMBA NZINGA ont été observés par Michel NIEGARDOWSKI.

### Point sur le code de bonne conduite :

Gaël CHARON présente le classement à date.

Pour rappel, il prévoit que l'arbitre **a 8 jours maximum pour faire parvenir par mail au District un justificatif (médical, professionnel etc...)** pour valider une indisponibilité à partir de la publication des désignations (habituellement à J-10).

L'arbitre sera amendé en cas de non-envoi d'un justificatif de **15.00 Euros** sur ses indemnités de match et déplacement.

La commission précise que l'article concerne l'ensemble des arbitres du District de la Vienne, sans exception de traitement et quel que soit leur catégorie. Il ne concerne les stagiaires qu'à partir du moment où ils ne sont plus accompagnés et donc gérés par la CDA.

L'application de cet article 19 vaut également pour les arbitres n'honorant pas leurs désignations (absences sans prévenir).

En ce qui concerne les chiffres liés à l'application de l'article 19 :

- 21 indisponibilités tardives et 6 absences aux rencontres sont relevées durant la période sur le mois de mars.
- 18 indisponibilités tardives et 1 absence aux rencontres sont relevées durant la période sur le mois d'avril.

### **Demandes de trophées :**

Cinq arbitres ont été proposés au Comité de Direction du lundi 29 avril dernier :

Nicolas GIRAUD (D1, ACG Foot Sud 86) – Lilian VANCOILLIE (JAD, Rouillé) – Théo LEPROUST (AAD2, Jaunay-Marigny) – Lucia DUBOIS (JAD, Availles-en-Châtellerault), Anafane BACO (D2, Buxerolles).

## **FORMATION**

### **Ecoles d'arbitrage**

La 4<sup>ème</sup> école d'arbitrage a réuni 34 arbitres le **samedi 20 avril 2024**.

Une cinquième école d'arbitrage se déroulera le **vendredi 14 juin** afin de mettre en place la finale de la Coupe des Arbitres de la Vienne. Pour rappel, les deux finalistes seront évalués sur la mise en place et l'animation d'un module sur une école d'arbitrage.

### **Préparation Ligue**

Les candidats présentés officiellement comme candidats arbitres régionaux à la Commission Régionale d'Arbitrage (cf PV 04 du Bureau de CDA du 29-03-2024) ont participé au stage supérieur de District organisé par la CRA le samedi 13 avril dernier à Puymoyen (16). Les examens auront lieu le dimanche 26 mai prochain à Puymoyen (16).

## **EVALBOX**

Ci-dessous le détail de la participation sur le 4<sup>ème</sup> test d'entraînement qui s'est déroulé du lundi au dimanche dernier :

**D1** : 100% de participation

**D2** : 90% de participation

**D3** : 66% de participation

**D4** : 40% de participation

**Arbitres Assistants D1 et D2** : 66% de participation

**JAD** : 25% de participation

Tous les arbitres seniors départementaux sont concernés par Evalbox.

Les jeunes arbitres départementaux et les arbitres stagiaires ne sont concernés que par les questionnaires d'entraînement. Seulement cinq arbitres stagiaires (sur 38) sont actifs.

Le second examen Evalbox (70% de la note théorique finale) s'est déroulé du **vendredi 03 au dimanche 05 mai prochain**.

**D1** : RAS

**D2** : 2 absences sur 21 arbitres

**D3** : 5 absences et une note inférieure à 10 sur 23 arbitres.

**D4** : 34 absences sur 52 arbitres

**Arbitres Assistants D1 et D2** : 5 absences et 3 notes inférieures à 10 sur 12 arbitres.

Dans l'ensemble, l'effectif D1 – D2 - D3 reste au vert. Néanmoins, un effort doit être effectué avec les assistants. L'assistantat n'est pas une voie de garage sans contraintes et obligations.

## QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

### Rappels :

- Il est rappelé aux arbitres que le numéro d'astreinte mis à leur disposition n'est fonctionnel **qu'à partir du vendredi soir à 17h30 jusqu'au dimanche à 12h00**. Des arbitres sollicitent encore ce numéro en semaine.
- Pour tout problème majeur sur une rencontre, le Président de la CDA tient à être informé dès la survenance des incidents.
- Des remontées laissent entendre des difficultés à joindre le District de la Vienne. Pour information, le District est fermé le matin (hormis le lundi). **La CDA rappelle à toutes fins utiles que toute demande de modification ou d'annulation concernant une désignation doit être formulée par mail au District.**

### **Prochaine réunion sur convocation au District de la Vienne de Football**

**Le Président,  
Bruno DUPUIS**

**Le Secrétaire de séance,  
Ludovic BRUNETEAU**